MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Les risques majeurs à Saint-Mandrier-sur-Mer

Comment être prévenu ?

Dans le cadre du **Plan Communal de Sauvegarde, la commune s'est dotée, via la Métropole TPM, d'un système téléphonique d'alerte à la population**. Celui-ci vous permettra de recevoir directement les alertes, les consignes et les bons comportements à adopter en cas de risques majeurs (feu, inondation, fuite de gaz, …) et d'être également informé sur l'évolution de la situation.
INSCRIVEZ-VOUS gratuitement par le site internet de la ville pour être informé d'un évènement impactant votre secteur d'habitation :
www.ville-saintmandrier.fr rubrique → *La Mairie → La Sécurité → Inscription alertes téléphoniques.*

Ou scanner ce **QR code** :

Renseignements :
Du lundi au vendredi (9h00-12h00/14h00-17h00) au **04.94.11.51.77.**

Plan Particulier de Mise en Sûreté des élèves des Écoles

Inscription Parents d'élèves

En cas d'évènement majeur sur la commune (inondations, feux de forêt, etc…), les écoles maternelles et élémentaires Louis Clément et l'Orée du Bois disposent d'un plan de sécurité qui leur permet d'assurer la mise en sécurité des élèves au sein même de l'établissement, en collaboration avec les autorités compétentes (Mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer, Préfecture, Sapeurs-Pompiers).

Je soussigné(e) ……

Père / Mère / Tuteur / Tutrice [1] *(1 seul contact par famille)*

De l'élève …… École : ……

N° de téléphone portable : ……

Autorise / N'autorise pas[1] le Guichet Unique des Services Scolaires à transmettre à la Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer mon numéro de téléphone portable, afin d'être directement prévenu(e) en cas d'évènements graves liés à un risque majeur, qui impacteraient l'établissement de mon (mes) enfant(s).
Afin d'être réactualisée annuellement, cette inscription sera à renouveler chaque année scolaire.

Fait à ……, le ……
Signature :

[1] Rayer les mentions inutiles

La ville de Saint-Mandrier-sur-Mer traite uniquement les données recueillies dans ce formulaire pour l'inscription, le fonctionnement et la gestion du dispositif de Téléalerte. Seules les données nécessaires seront collectées et seront exclusivement destinées à la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Conformément à la loi "informatique et libertés" N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. (Cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Vous pouvez exercer ces droits, en contactant le Service Prévention des Risques au 04.94.11.51.77.